



3104814  
68350026

**G. GILLARD S.A.S.**

Société par actions simplifiée au Capital de 300 000 Euros

2210811

Siège Social : Z.A. Rue des Peupliers

77590 - BOIS LE ROI

906 850 268 R.C.S. MELUN

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2011**

L'an deux mil onze, le trente juin à seize heures,

Les associés de la société par actions simplifiée "**G.GILLARD S.A.S.**", au capital de 300 000 € divisé en 18 750 actions de 16 € chacune, dont le siège social est à BOIS LE ROI 77590 - ZA Rue des Peupliers, se sont réunis, audit siège social, en Assemblée Générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents.

Monsieur **Bruno GILLARD**, Président, préside la séance.

Monsieur **Serge GILLARD** est désigné comme secrétaire de séance.

Madame Hélène SZAMES, commissaire aux comptes titulaire, dûment convoquée, est absente excusée.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les associés sont présents.

Il constate que l'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

.....

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

- Décision à prendre quant au renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;

.....

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale constatant que les mandats de Madame Hélène SZAMES, commissaire aux comptes titulaire et de Madame Edith FRITZ commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à échéance décide :

- de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Madame Hélène SZAMES pour une nouvelle période de six exercices,

- de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Madame Edith FRITZ dont le mandat n'est pas renouvelé :

La Société AUDIT PLUS, société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes ayant son siège social 83/87 rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, représentée par Monsieur Nicolas GOLDET,

pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

La Société AUDIT PLUS a, dès avant ce jour, fait part de son acceptation de principe du mandat qui vient de lui être confié.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président a déclaré la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

**Le Président**  
Bruno GILLARD

**Le Secrétaire**  
Serge GILLARD

« Pour extrait certifié conforme »

**Le Président**  
Bruno GILLARD

